

Revue de presse

Jumelage (DZ / 22)

Séminaire de clôture du Jumelage Institutionnel
Algérie –France.

« APPUI A LA DIRECTION GENERALE DES IMPOTS POUR
L'AMELIORATION DE SES PERFORMANCES (DZ / 22) ».



Date : Mercredi, 25 octobre 2017

Lieu : Cercle National de l'Armée

SOMMAIRE

Photos

Presse écrite

LE SOIR D'ALGERIE

EI MOUDJAHID

LIBERTE

Presse Numérique

ALGERIE ECO

REPORTERS

FI

PRESSE ECRITE



[El MOUDJAHID.COM](http://ElMOUDJAHID.COM) : Quotidien national d'information

El moudjahid

Clôture du jumelage institutionnel Algérie - France dans le domaine des impôts : Modernisation de l'administration fiscale

Le jumelage institutionnel Algérie-France, consacré à l'«appui à la Direction générale des impôts pour l'amélioration de ses performances», a été clôturé hier à Alger. Présidant la cérémonie dédiée à l'évènement, le ministre des Finances a souligné que cette démarche, entamée en 2015, est en «adéquation parfaite» avec les grands axes du nouveau modèle de croissance économique.

PUBLIE LE : 26-10-2017 | 0:00



Ph. : Nacera I.

Le jumelage institutionnel Algérie-France, consacré à l'«appui à la Direction générale des impôts pour l'amélioration de ses performances», a été clôturé hier à Alger. Présidant la cérémonie dédiée à l'évènement, le ministre des Finances a souligné que cette démarche, entamée en 2015, est en «adéquation parfaite» avec les grands axes du nouveau modèle de croissance économique.

Le projet, explique-t-il, «véhicule une des facettes de l'image de marque du secteur des finances». Et traduit la «volonté des pouvoirs publics à asseoir une politique de dialogue avec les partenaires voisins de l'Europe». Enumérant les principaux objectifs, le ministre cite la modernisation du secteur financier par le parachèvement de la réforme du système fiscal, l'amélioration permanente de la qualité des services et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Des objectifs qui apportent leur pierre à l'édifice d'un système fiscal «performant», contribuant à «réduire sensiblement les écarts de la conjoncture difficile», par «l'optimisation de la fiscalité ordinaire» qui devra, à moyen terme, financer à elle seule les dépenses de fonctionnement. Enchaînant, M. Raouya dira que ce jumelage intervient dans une conjoncture particulière pour l'Algérie. Un contexte marqué, sur le plan interne, par des déséquilibres financiers suite au rétrécissement de nos recettes budgétaires, notamment la fiscalité pétrolière. Et au plan externe, par la volatilité des cours mondiaux des produits d'hydrocarbures qui prévaut. Le ministre n'a pas caché son contentement quant aux résultats probants obtenus dans les domaines de développement de la ressource humaine, la modernisation des processus de gestion de la performance, le contrôle interne et de l'audit, ainsi que le recouvrement fiscal. Mais un chemin reste à parcourir : traduire sur le terrain ces acquis et les pérenniser. Lancé en novembre 2015, dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, ce projet, financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1,4 million d'euros et géré par le ministère du Commerce et l'Unité de gestion du programme P3A (UGP3A), avait pour objectifs de renforcer les structures de la DGI pour améliorer davantage l'efficacité et l'expertise de ses services, d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics engagés par l'Etat. 48 experts français ont été mobilisés pour 141 missions d'expertises. Ce second jumelage a permis d'aboutir à des résultats probants en matière de modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics, le renforcement des capacités de la DGI dans la gestion des ressources humaines, la révision des conditions de prise en charge du volet formation professionnelle et révision du mode opératoire de l'administration. Il est également question de l'amélioration du recouvrement par la mise en place d'une nouvelle stratégie en la matière englobant l'ensemble de la chaîne de recouvrement ainsi que la rénovation du contrôle et du contentieux des droits indirects.

Fouad Irnatene

LIBERTE

JUMELAGE INSTITUTIONNEL ENTRE LES DG DES IMPÔTS ALGÉRIENNE ET FRANÇAISE

Objectif : une efficacité dans le recouvrement fiscal

Partager

Tout Algérien qui détient une fortune dépassant 50 millions de dinars (5 milliards de centimes) doit payer un impôt. Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, tient à préciser qu'“aucune exception ne sera prise en compte dans la désignation des citoyens à assujettir à cette imposition”. En tout cas, l'administration fiscale, indique le ministre, dispose d'une base de données à laquelle elle recourt pour concrétiser cette opération. Une structure spécialisée qui va asseoir et recouvrer cet impôt sera mise en place, annonce-t-il, en marge du séminaire du jumelage d'appui à la Direction générale des impôts (DGI) pour amélioration de ses performances, organisé hier à Alger. Dans son intervention, le premier argentier du pays souligne que ce jumelage avait pour “objectifs fondamentaux la modernisation du secteur financier par le parachèvement de la réforme du système fiscal, l'amélioration en permanence de la qualité des services à offrir aux contribuables et la lutte contre les phénomènes de fraude et d'évasion fiscales”. Cette action intervient, observe-t-il, dans une conjoncture particulière marquée par des déséquilibres financiers suite au rétrécissement des recettes budgétaires du pays, notamment la fiscalité pétrolière et une volatilité des cours de l'or noir. Cette coopération avec l'UE contribuera, affirme M. Raouya, à l'instauration d'un système fiscal plus performant qui réduira sensiblement les écarts imposés par la conjoncture actuelle à travers l'optimisation de la fiscalité ordinaire qui devra à moyen terme financer, à elle seule, les dépenses de fonctionnement.

De cette collaboration algéro-française, il est attendu la mise en place d'une nouvelle stratégie de recouvrement fiscal sur la base d'un cadre juridique rénové et un guide de procédures actualisé, ainsi que la rénovation du contrôle et le contentieux des droits indirects. Le projet a permis d'apporter sa contribution à la politique soutenue de réformes déjà engagées dans le cadre des volets de coopération économique, statistique et financière. Lancé en novembre 2015 par le P3A, dans le cadre du programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union européenne, ce jumelage institutionnel a été clôturé hier.

Financé par l'UE, à hauteur de 1,4 millions d'euros, il avait pour objectifs de renforcer, au bout de 24 mois, les structures de la DGI pour améliorer davantage l'efficacité et l'expertise de ses services, d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et d'utiliser au mieux les fonds publics engagés par l'État. Ce jumelage a, faut-il le préciser, mobilisé 48 experts français pour 141 missions d'expertise et 6 visites d'étude ont eu lieu dans 4 pays de



l'Union européenne :
la France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal.
Par ailleurs, d'autres projets de jumelage ayant trait à l'inspection des finances, à l'Agence nationale du cadastre et à la DG des Domaines seront lancés prochainement.

B. K.

REPORTERS

L'impôt sur la fortune, inclus dans le projet de loi de finances 2018, «ne connaîtra ni de plafond ni d'exclusive», a annoncé, hier à Alger, le ministre des Finances en marge du Séminaire de clôture du jumelage institutionnel Algérie – France

, consacré à l'«appui à la Direction générale des impôts pour l'amélioration de ses performances». Et M. Raouya de relever la mise en place d'une structure bien spécialisée, qui devra asseoir et recouvrir cet impôt qui prévoit une «imposition des signes extérieurs comme les habitations, véhicules de luxe, bijoux et ce qui va avec». A propos du jumelage, le ministre explique qu'il intervient dans une conjoncture particulière pour l'Algérie, marquée, sur le plan interne, par des déséquilibres financiers suite au rétrécissement de nos recettes budgétaires, notamment la fiscalité pétrolière. Au plan externe, c'est la volatilité des cours mondiaux des produits d'hydrocarbures qui prévaut. Ce travail de deux ans est aux yeux du ministre en «adéquation parfaite avec les grands axes du nouveau modèle de croissance économique, véhiculant une des facettes de l'image de marque du secteur des finances». Il traduit la «volonté des pouvoirs publics à asseoir une politique de dialogue avec les partenaires voisins de l'Europe». Ses principaux objectifs se résument en la modernisation du secteur financier par le parachèvement de la réforme du système fiscal, l'amélioration permanente de la qualité des services, et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale.

Des objectifs, poursuit-il, qui apportent leur pierre à l'édifice d'un système fiscal performant, contribuant à réduire sensiblement les écarts de la conjoncture difficile, par l'optimisation de la fiscalité ordinaire qui devra, à moyen terme, financer à elle seule les dépenses de fonctionnement.

Ressource humaine, clé de la modernisation fiscale

Sur sa lancée, il souligne que ce jumelage a permis d'aboutir à des résultats probants liés au développement de la ressource humaine, à la modernisation des processus de gestion de la performance, du contrôle interne et de l'audit, ainsi que le recouvrement fiscal. A l'avenir, les parties concernées par cette modernisation de l'administration fiscale est appelée à traduire sur le terrain ces acquis et les pérenniser.

Lancé en novembre 2015, dans le cadre du programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne, ce projet avait pour objectifs de renforcer les structures de la DGI pour améliorer davantage l'efficacité et l'expertise de ses services, d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics engagés par l'Etat. C'est dans le cadre de ce processus de modernisation et de réforme que s'est inscrit ce projet de jumelage, financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1,4 million d'euros et géré par le ministère du Commerce à travers l'Unité de gestion du programme P3A (UGP3A). Pour rappel, ce jumelage a mobilisé 48 experts français pour 141 missions d'expertises et 6 visites d'étude ont eu lieu dans 4 pays de l'Union européenne : France, Allemagne, Italie et Portugal. Ce second jumelage a permis d'aboutir à des résultats probants en matière de modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics, renforcement des capacités de la DGI dans la gestion des ressources humaines et la révision des conditions de prise en charge du volet formation professionnelle, révision du mode opératoire de l'administration. Il est également question l'amélioration du recouvrement par la mise en place d'une nouvelle stratégie en la matière englobant l'ensemble de la chaîne de recouvrement ainsi que la rénovation du contrôle et du contentieux des droits indirects.



Algerie eco

Algérie-UE : Le projet de jumelage « Appui à la Direction Générale des Impôts » sera clôturé le 25 octobre

Par **Imene A** -

21 octobre 2017 / 11 :21



Le projet de jumelage intitulé « Appui à la Direction Générale des Impôts pour l'amélioration de ses performances » se clôturera le Mercredi 25 Octobre 2017. Lancé en Novembre 2015, ce projet entre dans le cadre du programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union européenne. C'est dans le cadre du processus de modernisation et de réforme que s'est inscrit ce projet de jumelage financé par l'Union

européenne (UE) à hauteur de 1 400 000 EUR et géré par le Ministère du Commerce à travers l'Unité de Gestion du programme P3A (UGP3A).

La cérémonie de clôture connaîtra la présence du ministre des finances, Abderrahmane Raouya, et de l'Ambassadeur ; chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie John O'Rourke. Y prendront part aussi ; le Directeur National du Programme P3A, le Directeur Général des Impôts ; les Chefs de projets ainsi que des cadres des administrations algériennes et françaises impliquées dans ce jumelage.

« Mis en place pour une durée de 24 mois, ce projet avait pour objectifs de renforcer les structures de la DGI et d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics engagé par l'Etat depuis 2012 », indique-t-on.

Selon P3A, ce second jumelage entre la Direction Générale des Impôts Algérienne (DGI) et la Direction Générale des Finances Publiques Française (DGFIP) a permis d'aboutir à des résultats probants surtout en matière de modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics et de renforcement des capacités de la DGI, en développant la gestion des ressources humaines et la formation professionnelle, notamment en professionnalisant les équipes de formateurs. Il s'agit également de la modernisation de l'action de l'administration en s'appuyant sur des processus de gestion de la performance, de contrôle interne et d'audit prédéfinis mais également l'amélioration de ses capacités de recouvrement. Le contrôle et le contentieux des droits indirects ont été renouvelés.

Les initiateurs de ce projet tiennent à rappeler que ce Jumelage a mobilisé 48 experts français pour 141 missions d'expertises et six (06) visites d'étude ont eu lieu dans 4 pays de l'Union européenne : La France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal. « A l'issue de ce Jumelage, la DGI organise en collaboration avec l'Unité de gestion du P3A; un séminaire de clôture afin de dresser un bilan de

l'ensemble des activités qui y ont été menées et permettre aux partenaires des deux pays d'évaluer les résultats atteints », conclu-t-on.

LE SOIR D'ALGERIE

Actualités : Jumelage de la DGI avec son équivalente française **L'administration fiscale se modernise**

Le jumelage en appui à la Direction générale des impôts (DGI) clôturé hier, vise à améliorer la gestion des ressources humaines et des performances de gestion mais, surtout à renforcer le contrôle interne ainsi que les capacités de recouvrement.

Lancé en novembre 2015, dans le cadre du programme d'appui à la mise en œuvre de l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (P3A), le jumelage en «appui à la Direction générale des impôts pour l'amélioration de ses performances» a été clôturé hier. La cérémonie de clôture a été présidée par le ministre des Finances Abderrahmane Raouya qui a lancé ce jumelage quand il était directeur général des impôts.

Dans son allocution prononcée à l'occasion, Raouya s'est ainsi félicité des actions entreprises dans le cadre de ce jumelage avec la direction générale des finances publiques de la République française. Il a estimé que cela permettrait à la DGI de se moderniser et d'améliorer ses performances.

En effet, le jumelage mis en place en 24 mois vise à «renforcer les structures de la DGI pour améliorer davantage l'efficacité et l'expertise de ses services, d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics engagé par l'Etat». L'Union européenne (UE) a financé le projet à hauteur de 1,4 million d'euros qui ont été gérés par le ministère du Commerce à

travers l'unité de gestion du programme P3A (UGP3A). Il a permis surtout l'«élaboration d'une nouvelle stratégie de gestion des ressources humaines et la dotation de la GI d'une stratégie de contrôle interne mais, aussi la rénovation des procédures de recouvrement et de gestion des contentieux». Désormais, la DGI dispose de guides qui permettent aux personnels de l'administration fiscale et ses services déconcentrés à mieux aborder leurs missions sur le terrain. Il convient ainsi de noter que ce jumelage a mobilisé 48 experts français pour 141 missions d'expertises et six visites d'étude ont eu lieu dans quatre pays de l'Union européenne : La France, l'Allemagne, l'Italie et le Portugal.
L. H.



Actualité

Algérie-UE : Le projet de jumelage « Appui à la Direction Générale des Impôts » sera clôturé le 25 octobre

il y a environ 8 jours [Algerie-eco](#)

[inPartager](#)

Le projet de jumelage intitulé « Appui à la Direction Générale des Impôts pour l'amélioration de ses performances » se clôturera le Mercredi 25 Octobre 2017. Lancé en Novembre 2015, ce projet entre dans le cadre du programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association entre l'Algérie et l'Union européenne. C'est dans le cadre du processus de modernisation et de réforme que s'est inscrit ce projet de jumelage financé par l'Union européenne (UE) à hauteur de 1 400 000 EUR et géré par le Ministère du Commerce à

travers l'Unité de Gestion du programme P3A (UGP3A). La cérémonie de clôture connaîtra la présence du ministre des finances, Abderrahmane Raouya, et de l'Ambassadeur ; chef de la Délégation de l'Union européenne en Algérie John O'Rourke. Y prendront part aussi ; le Directeur National du Programme P3A, le Directeur Général des Impôts ; les Chefs de projets ainsi que des cadres des administrations algériennes et françaises impliquées dans ce jumelage. « Mis en place pour une durée de 24 mois, ce projet avait pour objectifs de renforcer les structures de la DGI et d'appuyer le programme de modernisation des finances publiques et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics engagé par l'Etat depuis 2012 », indique-t-on. Selon P3A, ce second jumelage entre la Direction Générale des Impôts Algérienne (DGI) et la Direction Générale des Finances Publiques Française (DGFIP) a permis d'aboutir à des résultats probants surtout en matière de modernisation de l'administration fiscale et l'amélioration de l'utilisation des fonds publics et de renforcement des capacités de la DGI, en développant la gestion des ressources humaines et la formation professionnelle, notamment en professionnalisant les équipes de formateurs. Il s'agit également de la modernisation de l'action de l'administration en s'appuyant sur des processus de gestion de la performance, de contrôle interne et d'audit prédéfinis mais également l'amélioration de ses capacités de recouvrement. Le contrôle et le contentieux des droits indirects ont été rénovés. Les initiateurs de ce projet tiennent à rappeler que ce Jumelage a mobilisé 48 experts français pour 141 missions d'expertises et six (06) visites d'étude ont eu lieu dans 4 pays de l'Union européenne : La France, l'Allemagne, L'Italie et le Portugal. « A l'issue de ce Jumelage, la DGI organise en collaboration avec l'Unité de gestion du P3A; un séminaire de clôture afin de dresser un bilan de l'ensemble des activités qui y ont été menées et permettre aux partenaires des deux pays d'évaluer les résultats atteints », conclut-on. The post Algérie-UE : Le projet de jumelage « Appui à la Direction Générale des Impôts » sera clôturé le 25 octobre appeared first on Algerie Eco.

[Lire depuis la source](#)







